



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de marseille

64 rue de la Joliette
13002 Marseille
Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 93 62 91
unsaterritoriaux@marseille.fr
Site : marseille.unsa-territoriaux.org

Le 01/09/2025

BUDGET BAYROU : INACCEPTABLE !

Le 1^{er} Ministre a confirmé le 25/08/2025 ses annonces budgétaires de mi-juillet.

Pour l'UNSA TVDM celles-ci sont inconcevables et ouvrent la voie à une crise politique.

Ces pistes antisociales pour la Fonction Publique Territoriale:

- ☹ Gel des salaires des fonctionnaires et des contractuel·les :
une année blanche supplémentaire pour 2026
- ☹ Gel des prestations sociales ;
- ☹ Suppression de deux jours fériés ;
- ☹ Doublement des franchises médicales ;
- ☹ désindexation des pensions de retraite !

Si le gouvernement obtient le vote de confiance prévu le 8 septembre 2025, L'UNSA Territoriaux Ville de Marseille appelle à la mobilisation le 10 septembre 2025

Vous trouverez ci-dessous le courrier de l'intersyndicale adressé à M. le Maire



A Marseille, le 22 août 2025

à

M. Benoît PAYAN
Maire de Marseille
Hôtel de Ville
02 Quai du Port
13233 Marseille cedex 20

Objet : Mesures gouvernementales 2026 – responsabilité et devoir de la Ville de Marseille envers ses agents

Monsieur le Maire,

Le Premier Ministre a présenté ses orientations pour le Projet de loi de finances (PLF) et le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026. Celles-ci traduisent un durcissement sans précédent en matière de rigueur budgétaire et annoncent des conséquences lourdes pour les salariés, les retraités et les agents publics.

Pour les collectivités locales, il est prévu une réduction des dotations de l'État à hauteur de 5,3 milliards d'euros, assortie de la règle de non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite, et de la suppression de deux jours fériés notamment. Pour les agents, cela signifie une aggravation des sous-effectifs et une charge de travail accrue, alors que les services municipaux connaissent déjà des tensions importantes.

S'ajoutent à cela :

- **Le gel du point d'indice et donc des rémunérations, déjà très en retrait par rapport à l'inflation,**
- **La poursuite de mesures pénalisantes pour les agents en congé maladie ordinaire,**
- **L'absence de toute perspective de revalorisation sérieuse des salaires.**

Ces décisions, qui s'ajoutent à celles de 2025 (jour de carence notamment), pèsent directement sur le traitement des agents municipaux et accentuent le malaise social.

Nos organisations syndicales nationales ont déjà exprimé leur opposition à ces orientations.

Un mouvement de contestation d'ampleur nationale est à prévoir dès la rentrée.

Dans ce contexte, nous attendons de vous, Monsieur le Maire, qu'en tant qu'employeur des agents municipaux, vous utilisiez pleinement les marges de manœuvre que vous confère la **libre administration des collectivités territoriales**.

Il est, en effet, de votre responsabilité de protéger et de soutenir le personnel municipal face à ces mesures.

Nous vous demandons en particulier de ne pas vous aligner sur les dispositions les plus contraignantes du projet gouvernemental, telles que le **non-remplacement d'un départ à la retraite sur trois**. La Ville de Marseille doit au contraire maintenir un niveau de recrutement suffisant pour garantir la continuité et la qualité du service public, et préserver des conditions de travail dignes pour ses agents.

Nous vous demandons également :

- De prévoir l'**étalement des retenues pour jours de grève**, afin de limiter l'impact immédiat sur la rémunération des agents ;
- De vous engager à ne pas recourir à l'**activation des désignations d'office** ni à la notion de « désordre manifeste » dans les services concernés, qui ne pourraient qu'aggraver les tensions sociales ;
- De mettre en place des **mesures locales de compensation et de soutien au pouvoir d'achat** (revalorisation indemnitaire, primes, aides sociales, participation renforcée à la protection sociale complémentaire, etc.) ;
- D'annoncer un **plan de recrutement et de remplacement des départs** pour éviter la dégradation des conditions de travail ;
- D'examiner toutes les mesures de reconnaissance et d'accompagnement susceptibles de témoigner du soutien de la Ville envers ses agents.

Nous souhaitons que vous affirmiez, par ces engagements, votre opposition à ce projet en apportant votre soutien à vos agents, qui demeurent les garants de la continuité et de la qualité du service public rendu aux citoyens.

Enfin, nous sollicitons **un rendez-vous de l'intersyndicale avec vous avant le 10 septembre prochain**, date de la grande mobilisation nationale, afin de vous exposer directement nos analyses et nos attentes, et de connaître vos intentions pour les agents municipaux.

Dans l'attente de cette rencontre, Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de notre considération distinguée.

CFDT	CGT	Ensemble CFTC-CFE/CGC	FSU	UNSA
C. Martin-Chalamel S. Lorenzo	M. Casanova F. Risterucci ML. Ruggiu R. Alzéal	P. Angelelli P. Longhi D. Venezia L. Bedrossian	J. Libraty JN Ragueb	J. Cozzolino C. Picard